

LE GEA

Groupe d'Etudes et d'Animation 1971-2014

Pendant 43 ans le GEA s'est livré à une activité citoyenne, visant à étudier les problèmes qui se posaient à la commune, à proposer des solutions et à informer les habitants. Il a animé un travail collectif fondé sur deux principes essentiels :

- La participation, c'est-à-dire la présence aux commissions municipales, l'information des Fontainois par voie de bulletins, réunions publiques et enquêtes auprès de la population.
- La solidarité, c'est-à-dire la promotion de l'intérêt général dans le domaine social et culturel.

Indépendant de tout parti politique, ce groupe, accueillant tous ceux qui aspirent à un idéal de démocratie politique et sociale, a participé à toutes les élections municipales. Il n'a jamais obtenu la majorité politique et n'a jamais pu réaliser la totalité de ses programmes. Mais les municipalités au pouvoir ont souvent repris tout ou partie de ses propositions.

L'histoire du GEA est indissociable de la vie municipale et de l'histoire de Fontaine. Voici en larges traits un (long) résumé de son activité au cours de ces années. L'intérêt se portera essentiellement sur les trente premières années, ce qui correspond à la phase d'expansion de la commune. Le gros village se transforme peu à peu en ville et nombre de structures sont alors à créer.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 1971

En 1971, Fontaine vient de connaître une période de forte croissance puisqu'en 6 ans la population est passée de 3000 à 4250 habitants. Autour du vieux Fontaine, de nombreux quartiers ont vu le jour et les habitants souhaitent participer à l'organisation de la vie de la commune.

Constatant que les listes se forment par cooptation et par affinités professionnelles et politiques, le jeune professeur Roland Fritsch, soutenu par l'ancien conseiller municipal socialiste de Dijon Maurice Fourier, organise une réunion d'information. Celle-ci a lieu le 25 février (le 1^{er} tour des élections se tient le 14 mars !) et les 35 personnes présentes décident de lancer une liste (23 membres à l'époque) et d'établir un programme. La liste s'appellera UDAS (Union Démocratique et d'Action Sociale).

L'originalité du programme réside dans le fait qu'il souhaite « *associer la population aux décisions en ouvrant les commissions municipales et en développant l'information* » et « *encourager la formation d'associations afin de créer la vie communautaire qui donnera à la ville sa personnalité* ».

Quatre listes s'affrontent. Entre autres la liste d'Entente et d'Action Municipale et Sociale menée par Pierre Jacques, représentant surtout le vieux village, et la liste UDAS menée par Roland Fritsch. La première obtient 36% des voix au premier tour et la deuxième 22%. L'accord n'ayant pu se faire entre les deux listes, UDAS se retire de la compétition et décide de poursuivre son action sous une autre forme.

Le 21 mars 1971 Pierre Jacques devient maire de Fontaine.

CREATION DU GEA EN JUIN 1971

Les membres de la liste UDAS, rejoints par des Fontainois partageant les mêmes idées, vont rapidement constituer une association de type Loi de 1901. Elle est déclarée au Journal Officiel du 17 juin 1971. L'article 3 en définit particulièrement l'essence :

« Le GEA est ouvert aux habitants de Fontaine, de toutes opinions religieuses ou philosophiques, soucieux de promouvoir une réelle démocratie communale dans laquelle les citoyens sont en permanence informés, consultés et associés aux décisions. »

Le GEA veut travailler pour que soit assuré aux habitants de la commune, en particulier aux plus défavorisés, un cadre de vie épanouissant. Celui-ci ne peut se réaliser que par une urbanisation harmonieuse, le développement d'équipements collectifs et de groupements socio-culturels.

Le GEA travaillera pour que la population comme les pouvoirs publics apportent à la commune les moyens humains et matériels pour réaliser ces objectifs ».

1971-1977 : LE GEA SE MET AU TRAVAIL

Au début de son mandat, le maire accepte d'inviter les membres de l'association au travail des commissions municipales mais cela ne dure guère et les relations deviennent vite conflictuelles. Cependant le GEA est actif dans bien des domaines.

Enquête sur les besoins de la population dans le domaine des activités sportives et culturelles. Les résultats indiquent ce qui pourrait être développé dans l'immédiat : bibliothèque, judo pour les jeunes, gym adultes, club photo et ciné-club, tennis... Des équipements apparaissent

indispensables : maison commune, gymnase scolaire, salle omnisports, parc des sports, piscine.

Création d'associations : Conseil local de Parents d'Elèves (Association Cornec), club photo, Comité local du Secours populaire Français.

Mais la municipalité n'aide que chichement les associations qui par ailleurs, faute de locaux, ne peuvent pas se développer.

Conférences publiques sur des sujets intéressant la vie communale : Les finances communales, Croissance urbaine et problèmes fonciers, Croissance urbaine et espaces verts.

Présentation d'un projet d'urbanisation en 1973 : avec deux objectifs, sauvegarder le site naturel et historique et construire harmonieusement la ville nouvelle. A l'époque déjà, il dénonce le déséquilibre social et démographique de la ville, lié à l'insuffisance de logements locatifs ou sociaux.

Sur certains points l'accord se fait facilement avec la municipalité, comme l'implantation de la zone artisanale au nord de la commune. Mais sur d'autres le GEA entre en conflit avec le maire : notion de coulées vertes et cheminements piétonniers non admise, implantation de la clinique en parfaite contradiction avec le projet de sauvegarde du site, construction d'un coûteux Centre socio-culturel dans les Basses Combottes sans la moindre concertation.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 1977

Roland Fritsch mène à nouveau la liste UDAS. Le programme met en avant trois grands volets : l'urbanisme (espaces verts, équipements collectifs, logements sociaux), l'action sociale, sportive et culturelle, et la gestion démocratique. Ce dernier point fait particulièrement défaut.

Le maire sortant est battu. La liste d'Union pour Fontaine avec laquelle le GEA a négocié au second tour, obtient la majorité des sièges. 4 (seulement) seront pour le GEA. Mais c'en est fini de la gestion autoritaire de Pierre Jacques.

1977-1983 : LES BEAUX JOURS

Le nouveau maire est Georges Bourgoïn. Les commissions municipales sont ouvertes aux représentants des associations et le GEA envoie des délégués à toutes les commissions.

Urbanisme et environnement : cette mandature voit la création du Parc des Basses Combottes et le classement en zone non constructible de la partie nord-ouest de la Butte. Le site et le vieux village sont inscrits à l'Inventaire des Sites du Département et de la Côte d'Or en 1978.

Le nouveau POS (Plan d'Occupation des Sols) retient plusieurs propositions du GEA concernant les espaces verts et les cheminements piétonniers. La coulée verte est réalisée en 1981. Avec l'aide d'un architecte urbaniste le GEA élabore et présente en 1982 des propositions pour l'aménagement du futur quartier des Portefeuilles. Mais, en toute fin de mandat, le conflit entre le maire et ses principaux collaborateurs compromet la mise en œuvre du projet.

Activités et équipements socio-culturels et sportifs : les Ateliers Loisirs à destination des enfants sont créés en 1978.

En 1978 le conseil municipal décide un vaste programme d'équipements à réaliser dans les 5 ans : construction au Parc des Sports d'un gymnase, de 4 terrains de tennis, de 2 terrains de football, d'un terrain de handball.

Les équipements scolaires et sociaux font surtout l'objet d'études : groupe scolaire des Portefeuilles, maison de retraite municipale. La gendarmerie est construite en 1980 aux frais de la commune. Dans la zone d'activités on annonce l'installation de la grande surface Mammouth - aujourd'hui Casino, et des Laboratoires Fournier. La caserne des pompiers du District s'achève en 1981.

En 1978 est signée l'adhésion au District (qui regroupe désormais Dijon, Ahuy, Chenôve, Plombières, St Apollinaire, Longvic, Quetigny, Talant et Fontaine-lès-Dijon).

Mais en 1982 la crise éclate à la mairie et il ne reste plus qu'à attendre les élections de 1983 pour trouver une nouvelle équipe. Le mode de désignation des élus, en particulier le panachage, avait nui à la formation d'une équipe cohérente. Les élections de 1983 introduisent un nouveau mode de scrutin qui aura d'autres conséquences....

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 1983 : LE GRAND TOURNANT

La loi du 9/11/1982 modifie le code électoral et prévoit un mode de scrutin différent pour les communes de plus de 3500 habitants (Fontaine à l'époque en a un peu plus de 7000). Désormais les conseillers sont élus au scrutin de liste à 2 tours. Le panachage n'est plus possible. De plus l'article 262 prévoit « *qu'au premier tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir....les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne* ».

Ce qui signifie que la liste arrivée en tête disposera d'une majorité écrasante. L'opposition sera réduite à un simple rôle d'observation et de critique.

Trois listes sont en présence : entre autres la liste GDAS (Gestion Démocratique et Action Sociale) du GEA, menée pour la 3^{ème} fois par Roland Fritsch et la liste d'Union pour l'Avenir de Fontaine. Elle est conduite par le Dr Paul Morelon et composée de membres des trois partis d'opposition de l'époque : RPR, UDF et CNI. Elle comporte beaucoup de personnes issues des professions libérales, des cadres, qui dans l'ensemble se sont peu investis dans la vie locale.

La liste de Paul Morelon l'emporte au 1^{er} tour. Elle rafle 22 sièges sur 29. Le GEA avec 27,07% des voix en obtient 4. Les électeurs se sont clairement déterminés par rapport à la situation politique nationale. L'électorat de Fontaine a toujours voté pour les partis de droite. Et il choisit de sanctionner le gouvernement de gauche plutôt que de privilégier la qualité du programme local.

Cette élection signifie la fin de l'apolitisme. Les partis politiques vont jouer désormais un rôle déterminant dans les élections locales. Eux seuls disposent de moyens de propagande importants face à un simple groupe de citoyens. Le GEA va entrer durablement dans l'opposition.

1983-1989 : LE GEA DANS L'OPPOSITION

La nouvelle majorité, inexpérimentée, met du temps à trouver ses marques. Des représentants du GEA sont admis dans cinq commissions. Il va s'installer dans une politique d'opposition constructive. Mais il ne lui sera pas accordé de place au Bureau d'Aide Sociale et il ne sera pas autorisé à s'exprimer dans le bulletin municipal.

Préservation du site de la Butte et du vieux village : c'est un des rares points de convergence entre majorité et opposition. Le GEA appuiera toutes les initiatives prises en ce sens.

Urbanisation et équipement des quartiers nouveaux : le gymnase prévu de longue date et réalisé sans subventions - avant le groupe scolaire au grand mécontentement du GEA - sera à l'origine d'une hausse spectaculaire des impôts.

Bien avant 1983, le GEA avait souligné l'urgence de la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des Portefeilles. La décision de construire est prise en 1983.

La première tranche démarre en 1985 au vu de la croissance évidente des effectifs. Mais, après de nombreuses péripéties, le groupe n'atteint la taille requise qu'à la rentrée 1990.

Aménagement du quartier des Portefeilles : en 1984 la nouvelle municipalité commence par reprendre à son compte le projet de ZAC. L'accord se fait même sur un projet de 400 logements. Mais en 1987, arguant de difficultés financières, le conseil municipal (contre l'avis du GEA) décide de supprimer la ZAC et de mettre en révision le POS. La

commune vend à un bon prix les terrains acquis par les municipalités précédentes. Ainsi les 9649 m² réservés pour la construction d'un CES (collège) seront vendus à un promoteur qui réalisera le lotissement des Champs Fleuris. Le prix des terrains et des appartements sera un obstacle à l'installation des jeunes ménages modestes. De plus le GEA s'étonne qu'aucun emplacement ne soit réservé pour le Centre Social, pourtant au programme du maire. On lui répond que dans la mesure où il n'y a plus de logements sociaux prévus dans ce quartier, cet équipement n'est pas obligatoire....

Action sociale : la Résidence Services remplace la Maison de Retraite. Les municipalités précédentes avaient préparé un projet de Maison de Retraite géré par la commune et ouverte à tous les Fontainois. Pour ce faire elles avaient acquis la majorité des terrains dans un emplacement des Basses Combottes. En 1987 la municipalité décide de vendre ces terrains à une société privée pour y réaliser une Résidence Services de 80 logements pour personnes âgées. Seulement, l'accès en sera réservé à ceux qui en ont les moyens. Ce ne sera en aucun cas une œuvre sociale.

Avant les élections de 1989 le GEA ne peut que condamner une telle gestion qui va à l'encontre de son projet de commune solidaire accueillante aux jeunes ménages et aux personnes aux revenus modestes.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 1989

Le jeu électoral s'est simplifié. Désormais il n'y a plus que 2 listes en présence, car il faut avoir l'appui d'un groupe ou parti politique pour présenter une liste et mener une campagne avec des moyens suffisants.

- La liste du maire sortant : Union pour l'Avenir de Fontaine, composée de membres du RPR du PR et du CNI
- La liste du GEA : Fontaine Participation Solidarité, menée pour la 3^{ème} fois consécutive par Roland Fritsch, et soutenue par le PS

La liste de Paul Morelon obtient 61, 63 % des voix et remporte 24 sièges.

La liste du GEA : 38,37 % des voix et...5 sièges.

LA PERIODE 1989-1995

L'accroissement démographique ralentit et la population passe de 8571 habitants en 1989 à 8987 en 1995. L'urbanisation de Fontaine se poursuit.

Les options du GEA entreront encore en conflit avec celles de la majorité. Mais celle-ci reprendra certaines de ses propositions en les réalisant différemment.

Le site de la Butte et du vieux Fontaine : l'unanimité s'est toujours faite sur sa mise en valeur, mais le GEA regrettera que la commune, les collectivités locales et l'Etat, investissant lourdement dans les travaux, aucune contrepartie ne soit donnée au contribuable qui ne sera même pas admis dans le parc (Bois des Pères). C'est en effet l'Association pour la Sauvegarde et le Maintien de la Maison Natale de Saint Bernard qui est propriétaire de la basilique et du bois.

Achèvement du groupe scolaire des Portefeuilles : à la rentrée 1990 il est enfin terminé et comporte 10 classes primaires et 5 maternelles. Mais le coût final est très largement supérieur à ce qu'il aurait dû être si les conseils du GEA avaient été suivis.

Construction du Centre Jeanne Lelièvre en 1992 : le projet de Centre Social « oublié » en 1989 va réapparaître sous une forme quelque peu différente. Mlle Lelièvre offre généreusement un terrain en bordure de la place des Trois Saffres pour un Centre Social. Malgré l'insistance du GEA il n'y aura pas d'enquête de besoins. Le Ministère de la Culture lance précisément à cette époque une opération de construction de bibliothèques assortie d'importantes subventions. La municipalité saisit l'occasion et c'est ainsi que le Centre abritera une grande bibliothèque ! Il comprendra aussi une halte-garderie, une crèche et un poste de police. Les associations attendront les salles promises.

Centre de loisirs pour les enfants : la Fédération Cornec avait obtenu la création d'un centre périscolaire à l'école des Portefeuilles. Les élus du GEA agirent pour que les deux autres groupes scolaires puissent en bénéficier. La mise en place d'un CLSH (Centre de loisirs sans hébergement) fut longue car la municipalité se satisfaisait de faire accueillir les enfants de la commune dans des centres de Dijon, Ahuy et Corcelles.

Aménagement de la place des Trois Saffres : elle s'est faite avec retard mais répond néanmoins au désir exprimé d'une place piétonne, propice à la rencontre et à la convivialité. Cependant son esthétique est discutée : nombreux piliers, surface entièrement cimentée qui encourage les activités bruyantes genre rollers et skateboards, elle emmagasine la chaleur l'été et la végétation y est insuffisante.

Agrandissement du Parc des Sports : le GEA avait demandé la construction d'un deuxième gymnase en 1989. Elle est décidée à l'unanimité en 1992. Mais sans salles consacrées aux arts martiaux.

Résidences pour personnes âgées : en 1992 la résidence des Nymphéas, financée par La Bourguignonne mais jamais rentabilisée, est cédée à l'Union Départementale des Sociétés Mutualistes et transformée en foyer-logement ouvert à tous.

Un second établissement pour personnes âgées, Belfontaine, est construit et ouvert en 1990, sans aide de la commune. Il est bâti par la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) avec ses fonds propres sur des terrains acquis de longue date. Ce qui n'empêche pas la municipalité de

se faire représenter au conseil d'administration et de demander une priorité d'accueil pour les Fontainois....

Zone d'activité des Cortots : la commune décide d'aménager une 3^{ème} zone d'activités. Son ouverture s'inscrit dans la politique d'encouragement à l'implantation d'entreprises que le GEA soutient. Néanmoins l'effort financier est énorme, dans la logique de la majorité municipale : l'argent public va en priorité aux investissements économiques alors qu'il est très mesuré aux investissements sociaux et culturels.

Logement social : une pétition de 400 signatures faisant suite à l'appel de l'Abbé Pierre demande au maire la construction de logements sociaux. Il existe 84 logements à caractère social à Fontaine et depuis 1975 seuls 39 logements de ce type ont été créés. En 1994 la ville s'engage à aider à construire 30 nouveaux logements sur 5 ans ! Le GEA approuve donc l'inscription au budget 1995 d'un crédit de 1.500.000 francs pour acheter un terrain destiné à la construction de logements sociaux.

Le GEA établit un nouveau bilan critique à l'issue du 2^{ème} mandat de M.Morelon. Même refus de solidarité, même réticence à construire des équipements sociaux et culturels, même absence de concertation et de consultation.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 1995

Elles n'apportent pas de changement notable. La structure sociologique de l'électorat n'a pas changé, la droite reste très majoritaire. La nouveauté, c'est l'arrivée d'une liste Front National.

Les 3 listes en présence :

- Ensemble pour Fontaine, menée pour la 3^{ème} fois par Paul Morelon et soutenue par le RPR, l'UDF et le CNI. Elle obtient 55,5% des voix et 23 sièges.
- Fontaine : Participation-Solidarité, la liste du GEA, menée par Jean-Gabriel Jacquemond, soutenue par le PS et les Verts. Elle obtient 31,09% des voix et 4 sièges.
- Aimer Fontaine, menée par Catherine Liger-Drouhard (FN). Elle obtient 13,40% des voix et 2 sièges.

LA PERIODE 1995-2001

La population de Fontaine s'est stabilisée : 8878 habitants au recensement de 1999. Ce recensement confirme que le déséquilibre démographique s'est aggravé : moins de jeunes et plus de personnes âgées que dans les autres communes de l'agglomération. Quels sont les problèmes importants qui se posent pendant cette période ?

Protection du site de la Butte et du vieux Fontaine : il faut se battre pour s'opposer à la construction d'un immeuble de 11 appartements et 3 étages près du site de la Mare.

Urbanisation du quartier des Champs Rémy (1997-2000) : cet espace d'environ 25 ha est la dernière zone d'urbanisation de Fontaine. Elle accueillera de 260 à 300 logements. Le GEA a souhaité que l'aménagement respecte le caractère naturel du site, que soient réglés les problèmes d'assainissement et de desserte et que 10% de la surface constructible soient consacrés au logement social. La municipalité n'y est pas hostile mais y parviendra-t-elle alors qu'elle prévoit également un agrandissement du cimetière ?

La circulation : l'accroissement exponentiel de la circulation automobile et l'absence de la LINO (projet lancé en 1967 !) font perdre son calme à Fontaine. Deux manifestations ont exprimé l'exaspération des riverains de l'axe rue du Stade - rond-point Charles de Gaulle qui voient passer jusqu'à 13 000 véhicules par jour. Il s'agit surtout d'un flux de transit entre les quartiers nord et est de Dijon et les quartiers ouest. Finalement la LINO fera l'objet d'une nouvelle consultation publique à la suite de laquelle le Préfet proposera un tracé au Ministère de l'Équipement avant la fin de l'année 2000. Si tout se passe bien, les travaux devraient se réaliser en 2004 ou 2005... En attendant la municipalité traite le problème lié au transit par la mise en place de feux de carrefour et des sens uniques inversés sur l'axe rue des Saverney - rue de la Bresse. Mesures coûteuses pour peu d'efficacité.

Protection contre les inondations : les quartiers situés au bas du Faubourg St Martin sont régulièrement inondés par les eaux pluviales lors des violents orages. L'urbanisation croissante et le bétonnage ont réduit la capacité d'absorption des sols et sont la cause de ces inondations. La construction de bassins de rétention s'impose ainsi que la construction de réseaux séparés pour les eaux pluviales et les eaux usées. Le coût des travaux étant considérable, la municipalité adhère au Syndicat Intercommunal de l'Ouche - qui ne trouve aucune solution. La municipalité va transmettre ce problème à la suivante !

Rénovation de l'Hôtel de Ville : ce bâtiment d'une architecture discutée a déjà fait l'objet de transformations lors du 1^{er} mandat de M. Morelon. Mais l'ensemble ne donne pas satisfaction et n'est pas accessible aux personnes handicapées. Le coût estimé (environ 8 millions de francs) paraît discutable et il aurait fallu procéder à une large consultation.

Communauté d'agglomération : le 1^{er} janvier 2000 le District de Dijon est devenu une Communauté d'agglomération de 16 communes. La nouvelle structure permettra une coopération plus efficace entre les communes. Elle comporte entre autres une péréquation de la taxe professionnelle. Mais les élus du GEA se sont abstenus lors du vote au conseil municipal de Fontaine. Ceci pour deux raisons : avant l'engagement aucun projet pour l'agglomération n'a été mis au point. Par

ailleurs, un pouvoir élargi est attribué à une institution qui n'émane pas directement du suffrage universel. L'expérience a montré que le conseil municipal n'était ni informé ni consulté sur les problèmes de l'agglomération.

Quel bilan avant les élections de 2001 ? Dans le domaine associatif le manque de locaux freine le développement des activités. Les équipements sportifs ont dans l'ensemble répondu aux attentes même si les arts martiaux n'ont toujours pas leurs salles et si aucun projet de piscine intercommunale ne se dessine. Une école de musique serait également la bienvenue. Dans le domaine de l'urbanisme, les grands projets sont presque tous achevés à l'exception des Champs Rémy et de la LINO. Des espaces verts ont été conservés, d'autres peuvent être encore aménagés. Il faudra trouver des solutions à la circulation de transit anormale, cause de nuisances et d'insécurité. Il y a aussi urgence pour prévenir les inondations. Les équipements sont restés les parents pauvres. Le logement social a été refusé par la municipalité et la commune figure au dernier rang de l'agglomération dans le domaine de la solidarité. Quant à l'exigence de gestion démocratique, elle fait partie des souhaits non exaucés.

LA PERIODE 2001-2008

Quatre listes sont en présence en 2001 :

- Paul Morelon est remplacé à la tête de la liste RPR-UDF par Patrick Chapuis. Celui-ci est élu avec 45,07% des voix.
 - Jean-Gabriel Jacquemond mène à nouveau la liste du GEA, Fontaine Participation Solidarité, qui obtient 24,33% des voix et 3 sièges.
- Une liste indépendante et une liste DVD occupent le reste du terrain.

Quelles sont, à grands traits, **les réalisations de la municipalité** pendant ces sept années ?

Un certain nombre d'entre elles ont été approuvées par le GEA :

- La réalisation du restaurant scolaire des Saverney
- L'informatisation des écoles
- L'aménagement de certaines rues du vieux village et du site St Bernard
- La création du nouveau cimetière
- La réalisation du Relais Assistantes Maternelles : il figurait au programme du GEA en 2001 et a fini par être accepté après deux années de refus. Il s'agit d'une structure qui permet de susciter les échanges entre les assistantes maternelles, souvent isolées, favorise les contacts entre les enfants et établit un dialogue avec les parents.
- La couverture des tennis
- La construction du Dojo, ce qui libère des espaces pour les associations

- Les travaux de rénovation du CAPJ
- L'intention louable d'acheter la maison de retraite des Nymphéas. Intention qui sera torpillée par l'opposition de droite à la majorité. Après avoir voté contre le projet, 4 conseillers ont engagé une violente campagne par voie de presse. Pour éviter toute polémique la société Bourgogne Habitat a décidé de vendre le bâtiment à son principal actionnaire, le bailleur social OPH 21.

La position du GEA :

Certes on peut reconnaître une certaine évolution de la politique municipale pendant cette période. L'opposition dispose maintenant d'une tribune dans le magazine Reflets. Mais les investissements sociaux restent timides.

Le nombre des logements sociaux a progressé (bas de la rue des Portefeilles, Champs Rémy) mais la commune n'en est qu'à 4% sur un objectif de 20% fixés par la loi SRU !

Les nuisances liées à la circulation s'accroissent d'année en année. La LINO se profilelentement.

Le problème des eaux pluviales, pris en main par le Grand Dijon n'est toujours pas en voie de règlement.

La commune ne prend pas suffisamment en compte les besoins des personnes âgées. Le GEA a lancé fin 2005 une enquête en ce sens qui a trouvé sa conclusion dans une réunion publique en 2006. Elle a réuni une quarantaine de personnes autour du Dr Richard, gériatologue au CHU, Mme Terrade, directrice de la FEDOSAD et Pascal Clerc, représentant du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Mutualiste). La municipalité est représentée par Mme Compain, adjointe aux affaires sociales.

Les vœux du GEA : certains sont modestes, d'autres plus ambitieux. Il faut s'intéresser à l'alimentation fournie par les restaurants scolaires et promouvoir le BIO. A l'heure où on se félicite de la bonne santé des finances communales, pourquoi ne pas envisager la réalisation d'une médiathèque, d'une maison pour les jeunes et d'une piscine intercommunale.... ?

Mais le GEA commence à être confronté à un problème d'effectifs, de non-renouvellement et de vieillissement de ses membres. Il serait souhaitable que des personnes plus jeunes rejoignent ses rangs. Depuis 1971 il a constitué des listes de progrès à toutes les élections municipales. Sera-t-il encore longtemps en mesure de renouveler cette démarche ? Par respect pour les 25% d'électeurs qui la soutiennent , il serait dommage de laisser le champ libre.

LA PERIODE 2008-2014

Le GEA constitue donc une liste pour les élections de 2008 et bien lui en prend puisqu'il obtient cette fois 4 sièges.

Quatre listes se sont affrontées :

- La liste RPR-UDF de Patrick Chapuis qui obtient 50,14% des voix et 22 sièges
 - La liste du GEA, Fontaine Participation Solidarité, soutenue par les partis de gauche et menée par Jean-Marc David, qui obtient 25,49% des voix et 4 sièges
- Les 2 autres listes sont des listes DVD.

Voici les **principales réalisations de la municipalité**, soutenues par le GEA (parfois avec quelques réserves) dans la mesure où elles allaient dans le sens de l'amélioration de la vie des habitants. Certaines d'entre elles étaient même demandées depuis des années.

- Aménagement en 2 phases du site St Bernard pour l'embellissement de la ville (aménagement de la place des Feuillants puis mise en encorbellement de la rue de la Source et réalisation d'un parking derrière la mare).
- En 2009 extension de 8 lits de la crèche Jeanne Lelièvre (en émettant cependant une réserve sur le manque d'ambition de l'extension).
- Toujours en 2009 projet de construction d'un bassin de stockage de 10 000 m³ (enfin !) au parc des Basses Combottes. Le GEA demandait dans son programme de 2008 de « régler le problème récurrent de l'évacuation des eaux pluviales ». Les travaux sont lancés au 1^{er} trimestre 2013 pour une durée d'environ 20 mois.
- Différents projets de construction de logements sociaux, ce que le GEA réclamait depuis bien longtemps et encore dans son programme de 2008. (aux Champs Rémy, dans l'ancienne gendarmerie, dans le lotissement Les Finages de Fontaine où 40% des logements seront à loyer modéré, rue de Cîteaux. Le GEA soutient également la subvention demandée par SCIC Habitat pour l'acquisition de 21 logements sociaux rue de Bourgogne).
- Création d'une structure multi-accueil pour la petite enfance. Structure de 36 places installée au Centre Pierre Jacques, suite à la perte de 16 places à la crèche de la Croix-Rouge de Talant. Le GEA déplore néanmoins que ce ne soit qu'un rattrapage de places perdues.
- Réhabilitation de la salle polyvalente de Pierre Jacques (isolation phonique).
- Rénovation des locaux municipaux au rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie, et notamment création de 2 salles de musique.

Le 10 février 2014 la LINO est mise en service. Sera-t-elle la solution au problème des nuisances créées par l'excès de véhicules qui traversent Fontaine ??

Mais certaines réalisations, telles que les tennis couverts et surtout le bâtiment annexe ont coûté très cher à la commune sans être une réelle nécessité. De même la dépense pour la vidéosurveillance qui va s'installer peu à peu dans la ville est faite sans aucun état d'âme et pour quelle efficacité ? Alors que la réforme des rythmes scolaires est jugée d'un coût excessif par le maire.

Le GEA travaille sur le PLU dont l'élaboration commence en 2011. Il réfléchit également au problème des transports collectifs sur Fontaine et en 2011 organise une réunion publique en liaison avec DIVIA. L'entreprise procède à des aménagements applicables en 2012, dont certains sont un réel progrès (Liane 4), d'autres discutables. La même année le GEA organise une conférence sur l'urbanisme, animée par Denis Clerc du magazine Alternatives Economiques. Les deux manifestations connaissent un beau succès. Pendant un temps le GEA a rédigé et distribué une « Lettre » aux Fontainois, les informant sur quelques points d'actualité et ses propres analyses.

La fin de cette période est quelque peu mouvementée. Le GEA a connu trois présidents en six ans. Un des quatre élus s'est assez rapidement « volatilisé ». Le nombre d'adhérents actifs est en diminution et l'association connaît quelques tensions internes. Par ailleurs, compte tenu de la structure sociale et démographique de la ville, le GEA ne parvient pas à élargir son audience, à supposer qu'il s'en donne les moyens. Une liste GEA aux élections de 2014 ne peut être qu'une liste de témoignage.

Trois listes sont en présence dont une liste FN. La liste du maire sortant emporte la mise avec 65,72% des voix et 25 sièges. La liste du GEA, Fontaine Solidaire, portée par Stéphane Gaillard et soutenue par le PS, le PCF, Europe Ecologie Les Verts et CAP 21, obtient 23,53% des voix et 3 sièges.

Le GEA procède à sa dissolution le 24 juin 2014. Mais il renaît en partie de ses cendres dans l'association FONTAINE SOLIDAIRE, créée le 15 septembre 2014. Compte tenu du fait qu'elle porte le même nom que la liste, elle devient AFRA le 22 février 2018 sans modification d'objet.

La partie de ce texte qui englobe la période 1971-2001 est très largement inspirée de la brochure : « Une expérience citoyenne : l'action du GEA de Fontaine-lès-Dijon », dont Roland Fristch est le principal auteur, accompagné de Jean-Gabriel et Jeanne-Marie Jacquemond, Pierre Lévêque et Albert Papaseit.